

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Arrêté du 14 octobre 2021 modifiant l'arrêté du 24 janvier 2014 fixant la liste des exploitants auxquels sont affectés des quotas d'émission de gaz à effet de serre et le montant des quotas affectés à titre gratuit pour la période 2013-2020

NOR : TRER2131224A

Publics concernés : exploitants des installations soumises au système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre.

Objet : l'arrêté a pour objet de compléter et de modifier l'arrêté modifié du 24 janvier 2014. Celui-ci fixe la liste des installations productrices d'électricité, qui ne bénéficient pas de quotas gratuits mais doivent restituer des quotas, ainsi que la liste des exploitants et installations autres avec les quotas gratuits affectés pour la période 2013-2020.

Entrée en vigueur : cet arrêté entre en vigueur le lendemain de sa publication au Journal officiel.

Notice : l'arrêté modifie l'annexe I de l'arrêté du 24 janvier 2014, qui concerne les installations qui produisent exclusivement de l'électricité et ne reçoivent aucun quota gratuit pour tenir compte des changements d'exploitants et/ou de dénomination des sociétés exploitantes d'installations.

L'arrêté modifie l'annexe II de l'arrêté du 24 janvier 2014, qui concerne les installations bénéficiant de quotas gratuits afin de :

- tenir compte des changements d'exploitants et/ou de dénomination des sociétés exploitantes d'installations ;
- intégrer des installations nouvelles entrantes et attribuer l'allocation de quotas gratuits pour des nouveaux entrants ;
- supprimer des installations en cessation totale ou dont la puissance des installations de combustion est passée à 20MW ou en dessous ;
- prévoir des quotas réduits pour les installations ayant connu une réduction significative de capacité ;
- prévoir des quotas diminués pour des installations en cessation partielle ;
- prévoir des quotas augmentés pour des installations ayant connu une reprise après cessation partielle.

L'annexe III de l'arrêté est également modifiée afin de prévoir des quotas supplémentaires pour les installations ayant connu une augmentation significative de capacité.

Références : cet arrêté peut être consulté sur le site Légifrance (<https://www.legifrance.gouv.fr>).

La ministre de la transition écologique,

Vu la directive 2003/87/CE du Parlement et du Conseil du 13 octobre 2003 modifiée établissant un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre dans la Communauté et modifiant la directive 96/61/CE du Conseil ;

Vu la décision 2011/278/UE du 27 avril 2011 définissant des règles transitoires pour l'ensemble de l'Union concernant l'allocation harmonisée de quotas d'émission à titre gratuit conformément à l'article 10 bis de la directive 2003/87/CE du Parlement européen et du Conseil ;

Vu la décision 2013/448/UE du 5 septembre 2013 concernant les mesures nationales d'exécution pour l'allocation transitoire à titre gratuit de quotas d'émission de gaz à effet de serre conformément à l'article 11, paragraphe 3, de la directive 2003/87/CE du Parlement européen et du Conseil ;

Vu la décision 2017/126 du 24 janvier 2017 modifiant la décision 2013/448/UE en ce qui concerne la définition d'un facteur de correction uniforme transsectoriel, conformément à l'article 10 bis de la directive 2003/87/CE du Parlement européen et du Conseil ;

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L. 229-5 et suivants et R. 229-5 et suivants ;

Vu l'arrêté du 7 janvier 2013 relatif aux modes de calcul de l'affectation des quotas d'émission de gaz à effet de serre ;

Vu l'arrêté du 24 janvier 2014 modifié fixant la liste des exploitants auxquels sont affectés des quotas d'émission de gaz à effet de serre et le montant des quotas affectés à titre gratuit pour la période 2013-2020,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Les mentions à ajouter, à supprimer ou à modifier dans les différentes annexes de l'arrêté du 24 janvier 2014 susvisé sont énumérées en annexe du présent arrêté.

Art. 2. – Le directeur général de l'énergie et du climat est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 14 octobre 2021.

Pour la ministre et par délégation :

*Le directeur général
de l'énergie et du climat,*
L. MICHEL

ANNEXE I

I. – Annexe I de l'arrêté du 24 janvier 2014 modifié : installations produisant exclusivement de l'électricité et ne recevant pas de quota gratuit

1. Changements d'exploitants

A l'annexe I de l'arrêté du 24 janvier 2014 modifié précité, les lignes qui commencent par les identifiants dans le tableau ci-après sont modifiées :

Numéro d'identification	Nom de l'exploitant	Nom de l'installation
FR000000000001151	TotalEnergies - Centrale électrique Pont sur Sambre	TotalEnergies - Centrale électrique Pont sur Sambre
FR-new-03014555	TotalEnergies - Centrale électrique Saint Avold	TotalEnergies - Centrale électrique Saint Avold

II. – Annexe II de l'arrêté du 24 janvier 2014 modifié : montants de quotas affectés pour les années 2013 à 2020

1. Changements d'exploitants, de dénomination des sociétés exploitantes et/ou d'installations

A l'annexe II de l'arrêté du 24 janvier 2014 modifié précité, les informations des lignes qui débutent par les identifiants dans le tableau ci-après sont remplacées par les informations correspondantes :

Numéro d'identification	Nom de l'exploitant	Nom de l'installation
FR-new-03802000	CL DUNKERQUE	CLAREBOUT (Saint-Georges-sur-l'Aa)
FR-new-07208217	DALKIA	Chaufferie DANISCO - Usine de Melle
FR000000000000105	Hauts de Garonne Energies	RIVE DROITE Energie - HAUTS DE GARONNE
FR000000000000109	COGESTAR 2	COGESTAR 2 - AHLSTROM PACKAGING
FR-new-05602388	COLAS France	COLAS France - TSM 25 n° 3
FR-new-06111198	COLAS France	COLAS France - ASTEC 300
FR-new-06209168	COLAS France	COLAS France - TSM 25 n° 1
FR-new-06208919	COLAS France	COLAS France - TSM 25 n° 2
FR000000000001136	D'Aucy Le Fauouët	D'Aucy Le Fauouët
FR000000000000438	La Rochette Cartonboard SAS	La Rochette Cartonboard SAS
FR000000000000483	INEOS AUTOMOTIVE SAS	INEOS AUTOMOTIVE SAS
FR000000000000364	SAICA PAPER EL	SAICA PAPER EL - Usine de Laveyron
FR000000000000250	SAICA PAPER EL	SAICA PAPER EL - Usine de Nogent sur Seine
FR-new-06200199	SAINT GOBAIN PAM CANALISATION	SAINT GOBAIN PAM CANALISATION (Foug)
FR-new-05701253	SAINT GOBAIN PAM BATIMENT	SAINT GOBAIN PAM BATIMENT (Bayard)
FR000000000000466	SAINT GOBAIN PAM CANALISATION	SAINT GOBAIN PAM CANALISATION (Pont à Mousson)
FR000000000000046	METEX NOOVISTAGO	METEX NOOVISTAGO (Amiens)
FR000000000000891	COGESTAR 2	COGESTAR 2 - ARKEMA
FR-new-05602422	EIFFAGE GC INFRA LINEAIRES	Centrale d'Enravage Mobile MI 707

Numéro d'identification	Nom de l'exploitant	Nom de l'installation
FR-new-09000024	EIFPAGE GC INFRA LINEAIRES	Centrale mobile d'enrobage MI 704
FR000000000000427	TotalEnergies Raffinage France	Raffinerie de Feyzin
FR000000000000263	TotalEnergies Raffinage France	Usine de Gonfreville
FR000000000000253	TotalEnergies Raffinage France	Raffinerie de Normandie
FR000000000000664	TotalEnergies Raffinage France	Raffinerie de GrandPuits
FR000000000000559	TotalEnergies Raffinage France	Raffinerie de Donges
FR000000000000629	TotalEnergies Raffinage France	Raffinerie de Provence
FR000000000001011	NORENERGY	NORENERGY Blendecques
FR000000000000733	IDEX La Défense	IDEX La Défense – Centrale d'Alençon
FR000000000000432	ECLYDE	Chaufferie de La Duchère
FR000000000001146	IDEX La Défense	IDEX La Défense – Centrale Pons

2. Nouveaux entrants

A l'annexe II de l'arrêté du 24 janvier 2014 modifié précité, est insérée la ligne suivante (numéro d'identification, nom de l'exploitant, nom de l'installation, nom de l'exploitant, nom de l'installation et quantité de quotas affectés) :

Numéro d'identification	Nom de l'exploitant	Nom de l'installation	Quantité de quotas affectés							total période	
			2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019		2020
FR-new-03201824	AURILLAC CHALEUR BOIS	AURILLAC CHALEUR BOIS	/	/	/	/	/	/	/	/	/
FR-new-07000728	ALFI	ALFI - site de Dunkerque	/	/	/	/	/	/	/	/	/

3. Cessations d'activité

Les installations énumérées dans le tableau ci-après sont en cessation d'activité.

A l'annexe II de l'arrêté du 24 janvier 2014 modifié précité, les lignes qui débutent par les identifiants dans le tableau ci-après sont remplacées par les lignes correspondantes :

4. Cessations partielles d'activité

A l'annexe II de l'arrêté du 24 janvier 2014 modifié précité, les lignes qui débutent par les identifiants dans le tableau ci-après sont remplacées par les lignes correspondantes :

Numéro d'identification	Nom de l'exploitant	Nom de l'installation	Quantité de quotas affectés								total période
			2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
FR00000000000924	ASCO INDUSTRIES	ASCO INDUSTRIES ASCOMETAL Usine des Dunes	82 832	81 393	79 938	61 178	60 018	42 217	41 366	40 513	489 455

5. Reprises d'un niveau d'activité supérieur suite à une cessation partielle d'activité

Les installations suivantes, précédemment en situation de cessation partielle, ont vu leur niveau d'activité augmenter. Les seuils justifiant d'une augmentation des allocations ayant été atteints, à l'annexe II de l'arrêté du 24 janvier 2014 modifié précité, les lignes qui débutent par les identifiants dans le tableau ci-après sont remplacées par les lignes suivantes :

Pour l'installation suivante, une cessation partielle d'activité est intervenue, puis elle a vu son niveau d'activité augmenter. La ligne qui débute par l'identifiant dans le tableau ci-après, qui prend en compte ces deux modifications, est remplacée par la ligne suivante :

Numéro d'identification	Nom de l'exploitant	Nom de l'installation	Quantité de quotas affectés								total période
			2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
FR-new-05207945	EUROVIA GRANDS TRAVAUX	EUROVIA GRANDS TRAVAUX - TSM 25 SENIOR	994	40	35	690	594	501	413	327	3 594

III. – Annexe III de l'arrêté du 24 janvier 2014 modifié : extension significative de capacité

Les installations suivantes ont connu une augmentation significative de capacité justifiant l'allocation de quotas supplémentaires.

A l'annexe III de l'arrêté du 24 janvier 2014 modifié, sont insérées les lignes suivantes (identifiant, nom de l'installation et quotas supplémentaires affectés) :

Numéro d'identification	Nom de l'exploitant	Nom de l'installation	Quantité de quotas affectés								total période		
			2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020			
FR0000000000000629	TotalEnergies Raffinage France	Raffinerie de Provence	0	0	0	0	0	0	0	0	69 465	111 924	181 389
FR0000000000000458	NOVACARB	NOVACARB	0	0	0	0	0	0	720	0	3 738	3 666	8 124
FR000000000001163	KNAUF INSULATION LANNEME-ZAN	KNAUF INSULATION LANNEME-ZAN	0	0	0	0	0	0	0	0	6 100	7 205	13 305